

LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DE MON TERRITOIRE DE PRÉVENTION

Les Acteurs de la Prévention lancent pour la 2^{ème} année consécutive l'appel à candidatures « Mon Territoire de Prévention » dont l'objectif est de révéler et accompagner des initiatives locales de prévention en santé qui ont permis de rompre la fatalité de l'isolement, facteur majeur de la fragilité, en réalisant un changement d'habitudes dans un village, une ville, une île, un quartier, une école...

Fort du succès de la première édition en 2019, les Acteurs de la Prévention ont reconduit leur appel à candidatures qui se veut un catalyseur de « bonnes pratiques », avec l'ambition de promouvoir et de déployer sur d'autres territoires, des initiatives locales qui ont fait leurs preuves.

L'objectif est d'identifier des actions innovantes qui ont contribué à rompre l'isolement géographique, culturel, numérique, économique d'un groupe d'habitants, grâce à un changement d'habitude positif qu'elles ont suscité :

- En ayant réduit la survenue de maladies,
- En ayant contribué à limiter les effets secondaires d'une pathologie
- Ou/et en ayant participé à la stabilisation/guérison.

De nouveaux territoires éligibles

Initialement conçu pour les territoires de moins de 100 000 habitants, l'appel à candidatures est également ouvert aux territoires de 100 000 à 200 000 habitants ainsi qu'aux quartiers d'éducation prioritaires.

Des nouvelles thématiques qui s'inscrivent dans la volonté de rendre attractive et accessible la prévention à tous

L'action initiée doit correspondre à une bonne pratique dans l'une des cinq thématiques suivantes :

- **La prévention du surpoids, de l'obésité du diabète** : Lutter contre l'obésité et le diabète, augmenter la pratique de l'activité sportive, faciliter l'accès à une alimentation équilibrée...
- **Le vaccination** : Accompagner la politique vaccinale au niveau local, renforcer la couverture vaccinale, expliquer les symptômes et les conséquences sur la santé des pathologies couvertes par la vaccination, éduquer au niveau local/national sur les bienfaits de la vaccination...
- **Le dépistage** : Améliorer l'accès aux dépistages des pathologies telles que diabète, maladies infectieuses, maladies sexuellement transmissibles, maladies génétiques, les cancers...
- **L'oncologie** : Accompagner les personnes atteintes de cancer, renforcer la relation aidant-aidé, lutter contre la perte d'autonomie...
- **La prévention dans les établissements de santé** : Bonnes pratiques dans les établissements de santé s'inscrivant dans les 4 thématiques : prévention du surpoids, de l'obésité et du diabète, vaccination, dépistage, oncologie.

Des prix spéciaux initiés par nos partenaires Sanofi et Bureau Européen des Assurances Hospitalières (BEAH)

Dans le cadre de cet appel à candidatures, les Acteurs de la Prévention valoriseront 3 lauréats par thématique, **soit 15 projets récompensés.**

Sanofi accompagnera les prix « vaccination » et « oncologie » et BEAH soutiendra le prix « prévention dans les établissements de santé ».

Quand et comment postuler ?

La date limite de dépôt des dossiers est le **mercredi 23 décembre 2020.**

L'ensemble du dossier de candidature peut être envoyé soit :

- par email à **acteursdelaprevention@gmail.com** ou,
- par voie postale à l'adresse suivante : **Acteurs de la Prévention, 16, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.**

CONTACTS

acteursdelaprevention@gmail.com - 01 74 90 29 32

Stéphanie Pistre : 06.20.57.33.46 – spistre@gincofrance.com

Lara Zufrieden : 06.10.37.67.24 – lara_zufrieden@hotmail.fr